



**TARIFS DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DE
L'UNIVERSITE FEDERALE DE TOULOUSE MIDI-PYRENEES
VOTÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2018**

1. Principes

- 1.1** L'usage de l'ensemble des locaux de l'UFTMiP sont gratuits pour les services de l'UFTMiP, les associations domiciliées à l'UFTMiP et les organisations syndicales des personnels de l'UFTMiP. De même, les associations étudiantes émanant des établissements membres et associés de l'UFTMiP peuvent bénéficier de la gratuité.
- 1.2** Concernant les **locaux des allées Jules Guesde**, les établissements membres¹, les membres associés² et les partenaires privilégiés³ de l'UFTMiP bénéficient d'une mise à disposition gratuite des salles du bâtiment à condition d'avoir demandé préalablement une réservation au service maintenance et moyens généraux (SMMOG).
- 1.3** Concernant les **locaux de la Maison pour la Recherche et la Valorisation**, et plus particulièrement la nouvelle **salle de convivialité**, et sous réserve d'avoir demandé préalablement une réservation au service maintenance et moyens généraux (SMMOG) :
- l'IPST CNAM bénéficie de la gratuité pour cette salle,
 - les doctorants des établissements membres et associés souhaitant soutenir leur thèse dans cette salle bénéficient de la gratuité,
 - les autres entités occupant des locaux de la MRV par convention bénéficient d'une ristourne de 50% sur les tarifs en vigueur pour cette salle.

Pour tous les autres locaux **de la Maison pour la Recherche et la Valorisation**, l'usage est soumis à une demande préalable et à la tarification présentée dans les tableaux qui suivent.

Les services de l'UFTMiP restent prioritaires pour l'usage des locaux, par conséquent en cas de nécessité, l'UFTMiP pourra se réserver la possibilité d'annuler une réservation extérieure accordée sans que cela donne lieu à indemnisation (*cf. les conditions ci-dessous*).

Les demandes de réservation doivent être adressées à :

- Pour les locaux des allées Jules Guesde : logistique-ajg@univ-toulouse.fr
- Pour les locaux de la MRV : logistique-mrv@univ-toulouse.fr

¹ UT1C, UT2J, UPS, INSA, INPT, ISAE, CNRS.

² CREPS, ENAC, ENIT, ENSArch, ENSFEA, ENVV, ICAM, IEP Toulouse, IMT Mines Albi, INUC, IsdaT, ONERA, TBS.

³ IRD, Inserm, INRA, CNES, Météo France et CHU Toulouse

2. Caractéristiques des locaux (capacité/ Surface/Equipement)

Salles	Capacité	m ²	Equipements
41 ALLEES JULES GUESDE (AJG)			
Salle du Conseil (RDC) (RC01)	42 (32 places autour de la table puis 10 places en deuxième rangée)	90 m ²	3 écrans, vidéo projection (système Barco), visio-conférence, enregistrement, 15 micros fixes
Salle de réception (RDC) (RC02)	25 assis ou 43 debout en aménagement réception	71 m ²	2 écrans, vidéo projection, cordon VGA et HDMI

Dans le cas où les deux salles de l'AJG sont mises à disposition en même temps, le SMMOG devra s'assurer que le nombre de personnes total ne dépasse pas le seuil de 70 personnes pour répondre aux normes de sécurité et en informera les demandeurs en termes de limitation des occupants.

Il est rappelé que ce bâtiment ne comprend pas de parking.

MAISON DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION ⁴			
Amphi I (Bât. D - RDC)	100	164 m ²	
Amphi II (Bât. D - RDC)	100	164 m ²	Vidéo projecteur, sono, 2 micros baladeurs
Amphi III (Bât. D - RDC)	100	164 m ²	
Salle de formation AR 002 (Bât. A - RDC) *	25	59 m ²	Vidéo projecteur
Salle de formation AR 003 (Bât. A - RDC) *	15	29 m ²	Vidéo projecteur
Salle de formation AR 026 (RDC) *	15	29 m ²	Vidéo projecteur
Salle de formation DR 017 (Bât. D - RDC)	30	69 m ²	Vidéo projecteur
Salle de réunion AR010 (Bât. A - RDC) *	12	29 m ²	Grande table ronde
Salle de réunion DR 109 (Bât. D - 1^{er} étage) *	19	36 m ²	Vidéo projecteur
Salle Lacroux (Bat. D-1^{er} étage)	19	60 m ²	visio-conférences, vidéo projecteur, X micro fixes ?
Salle de réception et local traiteur (Jardin - RDC)	70 personnes assises / 110 personnes debout	110 m ²	vidéo projecteur

Les salles de la MRV signalées par * ne peuvent être réservées plus de 15 jours à l'avance.

⁴ Campus de Ranguel

La salle de réception de la MRV comprend un système de division de la salle permettant de préserver l'espace de convivialité dédié aux usagers de la MRV. En cas de mise à disposition cet espace de convivialité ne sera pas mis à disposition, sauf décision dérogatoire exceptionnelle. Le demandeur devra prévoir la mise en configuration de la salle avant l'évènement et sa remise en configuration « convivialité » en fin d'évènement ; mise en place de la cloison mobile et dépose des tables et chaises.

Ce bâtiment dispose de places de parking à proximité.

3. Tarifs

Les tarifs de location des salles de l'UFTMiP s'entendent toutes taxes comprises.

Les tarifs comprennent la mise à disposition des espaces, l'accès au local traiteur pour ce qui concerne la salle de réception de la MRV, les frais de fonctionnement (fluides), les frais de nettoyage et les frais de gestion (hors prestations obligatoires). Aux tarifs s'ajouteront, quand elles sont nécessaires notamment à la MRV, les prestations obligatoires facturées au coût réel selon le devis du prestataire de l'UFTMiP, à savoir un agent de sécurité incendie et de service à personnes (SSIAP 1).

A titre indicatif et sur une base de 8 heures : 1 agent (163 €).

La perte des clés ou badges prêtés lors de la mise à disposition, ainsi que toute dégradation ou non évacuation des déchets constatées seront facturées à prix coutants du remplacement ou de la réparation ou de la remise en état.

3.1 Tarifs des locaux des Allées Jules Guesde

Le **tarif demi-journée** correspond à une location d'une salle pour une durée de 1h à 5h en matinée (8h00-13h00) ou en après-midi (13h00-18h00).

Le **tarif journée** s'appliquent aux manifestations d'une durée > 5 heures entre 8h00 et 19h00.

Les locaux ne peuvent être mis à disposition que du lundi au vendredi sauf jours de fermeture (entre 8h00 et 19h00).

	Membres ou associés ou partenaires de l'UFTMiP / Associations domiciliées à l'UFTMiP et syndicats des personnels	Partenaires institutionnels		Usagers extérieurs ⁵	
		½ journée	journée	½ journée	journée
Salle du Conseil (RDC) (RC01)	GRATUIT sous réserve d'avoir demandé préalablement un créneau validé par le SMMOG	300 €	600 €	400 €	800 €
Salle de réception (RDC) (RC02)		175 €	350 €	230 €	460 €
Salle du Conseil et salle de réception en même temps		400 €	800 €	500 €	1 000 €

⁵ Usagers en lien avec l'enseignement supérieur et la recherche et dont les actions s'inscrivent dans les activités de l'UFTMiP.

3.2 Tarifs des locaux de la Maison pour la Recherche et la Valorisation

Le tarif **demi-journée** correspond à une location d'une salle pour une durée de 1h à 5h en matinée (8h00-13h00) ou en après-midi (13h00-18h00).

Le tarif journée s'appliquent aux manifestations d'une durée > 5 heures entre 8h00 et 20h00

Les locaux ne peuvent être mis à disposition que du lundi au vendredi entre 8h00 et 20h00 et le samedi entre 8h00 et 17h00.

	Membres ou associés ou partenaires de l'UFTMiP		Partenaires institutionnels		Usagers extérieurs ⁶	
	½ journée	journée	½ journée	journée	½ journée	journée
Amphi I (Bât. D - RDC)	210 €	300 €	250 €	500 €	350 €	700 €
Amphi II (Bât. D - RDC)	210 €	300 €	300 €	600 €	400 €	800 €
Amphi III (Bât. D - RDC)	210 €	300 €	250 €	500 €	350 €	700 €
Salle de formation DR 017 (Bât. D - RDC) 30 pl	160 €	180 €	200 €	225 €	225 €	250 €
Salle de formation AR 002 (Bât. A - RDC) 25 pl	150 €	170 €	180 €	200 €	200 €	225 €
Salle de formation AR 003 (Bât. A - RDC) 15 pl	50 €	60 €	55 €	70 €	80 €	100 €
Salle de formation AR 026 (Bât. A - RDC) 15 pl	50 €	60 €	55 €	70 €	80 €	100 €

⁶ Usagers en lien avec l'enseignement supérieur et la recherche et dont les actions s'inscrivent dans les actions de l'UFTMiP.

Salle de réunion DR 109 (Bât. D – 1er étage) 19 pl	55 €	70 €	80 €	100 €	100 €	150 €
Salle de réunion AR010 (Bât. A - RDC) 12 pl	50 €	60 €	55 €	70 €	80 €	100 €
Salle Lacroux (Bat. D -1 ^{er} étage)	150 €	250 €	180 €	300 €	210 €	350 €
Salle de réception en configuration réunion (Jardin - RDC)	300 €	500 €	600 €	1 000 €	800 €	1 500 €

*_*_*_*_*_*